

Joseph Guibord avait justement mérité d'être privé des honneurs de la sépulture ecclésiastique, pour les raisons qui sont exposées dans Notre Lettre, expédiée sous la date de ce jour. Nous vous avons expliqué, dans ces deux Lettres, comment Nous entendions faire respecter la loi ecclésiastique, tout en souffrant que le corps de cet homme fût déposé dans une partie du cimetière.

Maintenant, Nous avons, N. T. C. F., à vous signaler, dans la présente, les faits qui viennent de s'accomplir, pour que vous puissiez comprendre de plus en plus comment la divine Providence a tout réglé, pour que Nous arrivassions au but que Nous nous étions proposé, savoir, que la loi de l'Eglise eût son cours, tout en maintenant la paix publique et en empêchant l'effusion du sang. Car c'est là tout le triomphe que nous ambitionnions et Nous n'avons pas à vous prouver ici que c'était le plus beau. Nous voulions ménager le sang des bons pères de famille, pour qu'ils ne laissassent, par leur mort, ni veuves ni orphelins ; et Nous triomphons d'avoir pu, par votre docilité, obtenir ce succès.

Remarquons d'abord, qu'à notre demande, il s'est fait beaucoup de prières, dans les communautés et les familles, pour obtenir que cette malheureuse affaire, qui a fait tant de bruit, même dans les lieux les plus éloignés, comme dans cette ville et tout notre Canada, se terminât sans qu'on n'en vînt aux mains, au risque de soulever les passions les plus haineuses et d'allumer le feu de la discorde entre de bons citoyens, qui ont jusqu'ici vécu en paix, comme de bons frères.

Tout s'étant passé dans un calme parfait, Nous avons à bénir la divine bonté d'avoir exaucé nos vœux. Nous avons en même temps à remercier les bonnes âmes qui, tant dans les communautés religieuses que dans les familles chrétiennes, ont répondu à Notre appel, en envoyant au Ciel leurs soupirs et leurs gémissements, afin de toucher le cœur du père des miséricordes, et détourner, par ce moyen, les maux qui devaient fondre sur nos têtes.

Nous devons maintenant rappeler à vos souvenirs certains faits qui ont précédé le triste événement qui s'est passé aujourd'hui, savoir, la translation du corps du dit Joseph Guibord,

Bx  
874  
B6L413

Es

B. Q. R.  
NO 2497